**39ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1-13 novembre 2021)**

**Irlande**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 10 novembre 2021 (après-midi)

Merci Madame la Présidente,

La France remercie l’Irlande pour la présentation de son rapport national et prend bonne note des informations qui ont été fournies.

La France salue la légalisation par l’Irlande de l’interruption volontaire de grossesse en 2018, ainsi que sa ratification de la Convention d’Istanbul et de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Elle encourage cette dernière à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

2- Ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant, concernant la vente d’enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ;

3- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

4- Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Je vous remercie.